

COLLECTE DES SAPINS



15 JANVIER 2018

Les sapins récupérés seront transformés en copeaux et serviront à la valorisation énergétique.

POUR QUE VOTRE ARBRE SOIT RAMASSÉ, VOUS DEVEZ:

- *Enlever toutes les décorations;*
- *Couper le sapin s'il a une longueur de plus de 7 pieds;*
- *Placer le sapin, dégagé de la neige et de la glace, en bordure du chemin Thomas-Maher la veille de la collecte ou au plus tard à 6 h le jour de la collecte.*

**JE DÉPOSE
MON SAPIN EN
BORDURE DU CHEMIN
THOMAS-MAHER, SANS
SAC, SANS DÉCORATION.**

**LES COLLECTES HABITUELLES
DE VOS DÉCHETS SONT
MAINTENUES.**



NOTE: LES SAPINS PEUVENT AUSSI ÊTRE APPORTÉS AUX ÉCOCENTRES DE NEUVILLE ET DE SAINT-RAYMOND.